

Paris, le 10 novembre
2020

Agressions contre les maires :
Menaces de mort et croix gammées à l'encontre du maire de L'Ile-Saint-Denis

Une fois encore, un maire vient d'être la victime d'une agression verbale inacceptable.

Mohamed Gnabaly, maire de L'Ile-Saint-Denis (93), a découvert ce matin des menaces de mort et des croix gammées inscrits sur le portail de sa maison.

« C'est assez violent ! C'est la première fois qu'on s'en prend à ma propriété personnelle » confie l' élu qui pointe notamment une « escalade de la violence à L'Ile-Saint-Denis à son égard ou à celui de son équipe ».

Mais face à des comportements qui s'aggravent et à une liste « d'agressés » qui ne cesse de s'allonger (233 élus agressés depuis le début de l'année contre 198 l'année dernière), l'heure n'est plus aux tergiversations.

Les membres du bureau de l'Association des Maires d'Ile-de-France et son président, Stéphane Beudet, sont extrêmement choqués de ces inscriptions odieuses et menaçantes peintes sur le portail de leur collègue. « C'est une honte qui doit être dénoncée et combattue unanimement avec force » dénonce Stéphane Beudet.

Dans ce contexte, l'AMIF a initié depuis la rentrée une enquête auprès des maires d'Ile-de-France, afin de mesurer le sentiment d'insécurité des maires. Cette enquête a également pour objectif de prendre précisément la mesure du phénomène dans notre région.

Celle-ci sera publiée afin de proposer des solutions pour améliorer la protection des élus des villes et des villages.

L'AMIF apporte tout son soutien à Mohamed Gnabaly, maire de L'Ile-Saint-Denis (93).

Contact presse : Charlotte Gosselet – cgosselet@amif.asso.fr – 07 62 40 00 06